

CONCOURS DE LECTURE À VOIX HAUTE DU FESTIVAL DE LITTÉRATURE JEUNESSE DE VEVEY Règlement

1. Organisation

Le Concours de lecture à voix haute est organisé par l'association Equ'page, fondée à Vevey en 2021, dont le siège se trouve Ruelle de l'Ancienne-Monneresse 1, 1800 Vevey (ci-après « l'organisateur »).

Les dates des différentes étapes du concours sont définies selon un calendrier mis à jour pour chaque édition et communiquées sur le site internet de l'organisateur. L'ensemble de la documentation relative au concours est également disponible sur le site.

Le concours se déroule en langue française et la participation est gratuite et sans obligation d'achat.

La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement, sans aucune réserve, de la part de chaque personne participante, de son ou sa représentant-e légal-e et, le cas échéant, de l'enseignante ou de l'enseignant.

2. Participants au concours

2.1. Conditions de participation

Le concours est accessible à toute personne âgée de 8 à 18 ans et résidant en Suisse. La participation peut se faire de plusieurs manières : individuellement, en tant qu'élève au sein d'une classe ou en tant que membre d'un groupe.

Une seule inscription par personne et par édition est acceptée. Une personne inscrite avec sa classe peut cependant décider de s'inscrire individuellement dans le cas où elle n'est pas retenue comme représentante de classe selon les étapes indiquées au point 3.1.

2.2. Responsabilité

Dans la mesure où le concours s'adresse à des personnes mineures, il est organisé sous la responsabilité de leur représentant-e légal-e pour les participations individuelles, ou sous la responsabilité du corps enseignant pour les élèves. L'inscription n'est valable que si le représentant légal ou l'enseignante ou l'enseignant :

- Reconnaît avoir pris connaissance du règlement du concours et en accepte les stipulations par sa signature ;
- Autorise, dans les conditions définies au point 6, l'utilisation des captations photographiques et audiovisuelles de la prestation de l'enfant à tout stade du concours.

2.3. Inscriptions

Pour les groupes comme pour les participations individuelles, l'inscription se fait sur le site internet www.fljv.ch via un formulaire dédié.

Pour les classes, elle s'effectue par l'enseignante ou l'enseignant, qui s'assure au préalable de l'accord de sa direction ainsi que de la disponibilité des élèves le jour de la finale.

Pour les participations individuelles, elle s'effectue par la personne souhaitant s'inscrire, en accord avec son ou sa représentant-e légal-e dont la signature est requise.

3. Principes et déroulement du concours

Le concours consiste en la lecture à voix haute d'un texte choisi dans une sélection d'ouvrages proposée par l'organisateur en fonction de la catégorie d'âge, à savoir :

- Les 8-12 ans (5P à 8P pour les scolaires)
- Les 12-15 ans (9S à 11S pour les scolaires)
- Les 16-18 ans

3.1. Déroulement du concours pour les classes (à reprendre pour les groupes)

Le concours se déroule en plusieurs étapes après la validation de l'inscription :

- Étape 1 : Préparation en classe

Chaque élève choisit son passage parmi une sélection d'ouvrages proposée par l'organisateur, le prépare et s'entraîne. Une comédienne ou un comédien spécialiste de la lecture à voix haute intervient en classe. Cette étape est organisée par l'enseignante ou l'enseignant, selon sa propre méthode, excepté pour l'atelier animé par l'intervenant-e externe.

- Étape 2 : Choix de l'élève représentant la classe

La sélection de l'élève qui représentera la classe au concours se fait en interne, par les pairs, et selon la méthode définie par l'enseignante ou l'enseignant et en fonction des critères de sélection définis au point 5.

- Étape 3 : Sélection des finalistes

La première sélection par les membres du jury s'effectue sur vidéo. Une fois effectué le choix de l'élève représentant la classe, il ou elle filme sa prestation et envoie la vidéo à l'organisateur via une plateforme dédiée. Le jury choisit jusqu'à 5 finalistes par catégorie, selon une grille d'appréciation mise à leur disposition par l'organisateur (voir point 5).

Les noms des finalistes sont annoncés environ 1 mois après l'envoi des vidéos, sur le site internet de l'organisateur.

- Étape 4 : Finale

La finale se déroule pendant le Festival, en public. L'accès pour le public est gratuit et se fait selon les horaires définis par l'organisateur.

- Étape 5 : Annonce des lauréates et lauréats

Le jury délibère sur place, toujours selon la grille d'évaluation, et définit un podium par catégorie (première, deuxième et troisième place). Les lauréat-es sont annoncé-es le jour même en public et sur la scène.

3.2. Déroulement du concours pour les participations individuelles

- Étape 1 : Préparation

Chaque personne participante choisit parmi une sélection d'ouvrages proposée par l'organisateur le passage qu'elle lira, le prépare et s'entraîne. Une participation à un atelier mis sur pied par l'organisateur et animé par un comédien ou une comédienne spécialiste de la lecture à voix haute est possible.

- Étape 2 : Sélection des finalistes

La première sélection par les membres du jury s'effectue sur vidéo. Chaque personne inscrite filme sa prestation et envoie la vidéo à l'organisateur via une plateforme dédiée. Le jury choisit jusqu'à 5 finalistes par catégorie, selon une grille d'appréciation mise à leur disposition par l'organisateur (voir point 5).

Les noms des finalistes sont annoncés 1 mois après l'envoi des vidéos, sur le site internet de l'organisateur.

- Étape 3 : Finale

La finale se déroule pendant le Festival et en public. L'accès est gratuit pour le public et se fait selon les horaires définis par l'organisateur.

- Étape 4 : Annonce des lauréates et lauréats

Le jury délibère sur place, toujours selon la grille d'évaluation, et définit un podium par catégorie (première, deuxième et troisième place). Les lauréat-es sont annoncé-es le jour même, en public et sur la scène.

3.3. Ateliers animés par des comédiens et comédiennes professionnelles

Lors de la première étape du concours (préparation), des comédiennes et comédiens professionnels animent des ateliers afin de conseiller les personnes participantes dans leur préparation. Ces ateliers ont lieu en classe pour les participations scolaires, et dans un lieu mis à disposition par l'organisateur pour les participations individuelles. Dans tous les cas, la participation à ces ateliers est gratuite.

Les dates des ateliers organisés pour les participations individuelles se situent entre les mois d'octobre et de décembre précédant l'année du festival et sont annoncées au moment de l'inscription.

4. Ouvrages éligibles et temps de lecture

Les textes lus doivent être extraits de la sélection de livres proposés par l'organisateur. Celle-ci sera constituée de manière à ce que les auteurs et autrices présentes au festival soient représentées.

Elle proposera donc des ouvrages de littérature jeunesse en langue française, adaptés à chaque catégorie d'âge.

Chaque personne participante choisit dans un ouvrage de cette sélection, de façon autonome ou avec l'aide de la personne responsable (parent, enseignante ou enseignant), un extrait qui lui plaît et lui semble approprié pour la lecture à voix haute.

Les enfants inscrits avec leur classe ont la possibilité de conserver le même extrait pour les deux premières étapes du concours, d'en choisir un autre tiré du même livre, ou encore de sélectionner un extrait d'un autre livre.

Les ouvrages nécessaires au déroulement du concours peuvent être obtenus de toutes les manières habituelles: emprunt en bibliothèques publiques ou bibliothèques scolaire, achat en librairie, etc.

Pour la dernière étape, les finalistes choisissent un extrait différent de celui présenté lors de la première sélection par le jury.

Le texte extrait du livre choisi ne doit pas être modifié de quelque manière que ce soit. Des coupes sont autorisées à l'intérieur du texte de l'auteur, mais sans en modifier le contenu.

Lors de la finale, il est demandé de lire l'extrait sélectionné à partir d'un exemplaire papier du livre (et non sur des photocopies, une liseuse ou un smartphone par exemple).

Le temps de lecture devra être compris entre 2 et 3 minutes. Un écart de 10 secondes est toléré.

Il est recommandé de préparer un court texte de présentation du livre (non-compris dans le temps de lecture) permettant ainsi de contextualiser l'extrait choisi aux membres du Jury et au public. Cette courte présentation ne doit pas excéder 30 secondes et doit pouvoir présenter auteur, livre, personnage, histoire.

Chaque participant-e peut également se présenter: prénom, âge, école, classe et justifier le choix de son extrait.

Des adaptations du concours pour des enfants ayant des besoins particuliers ou en situation de handicap sont possibles à tout moment si la personne responsable en fait expressément la demande à l'organisateur.

5. Composition du jury et critères d'évaluation

Le jury est composé de 5 membres choisis par l'organisateur, qui veille à la diversité des métiers, genres et âges représentés tout en gardant un lien avec la lecture et la jeunesse.

La composition du jury est annoncée au moment de l'ouverture des inscriptions.

Les critères d'évaluation (voir annexe 2) sont définis par l'organisateur avec l'aide des spécialistes de la lecture à voix haute engagé-es pour les ateliers de préparation. Ils prennent en compte :

- La diction
- La fluidité de lecture
- L'intonation et l'expressivité
- La posture et la présence
- Le respect du texte
- L'interprétation globale

À toutes les étapes du concours, les personnes participantes et leurs responsables respectent les décisions du jury, dans la mesure où celles-ci sont prises dans les conditions du présent règlement.

6. Présence des finalistes à la finale

La présence des finalistes est requise le jour de la finale. Les frais de déplacement sont à la charge des personnes participantes ou de leurs responsables.

Dans le cas d'une participation scolaire, l'enseignante ou l'enseignant organise le déplacement de son élève finaliste avec son ou sa représentant-e légal-e. Il ou elle organise également le déplacement des autres élèves souhaitant assister à la finale ou informe les représentant-es légaux-les de la possibilité de faire partie du public, et prévient l'organisateur du déplacement de la classe entière le cas échéant.

7. Utilisation des données et des images

En cochant la case correspondante au moment de l'inscription en ligne (pour les participations individuelles) ou en signant l'autorisation figurant à l'annexe 1 du présent règlement, les représentant-es légaux des personnes participantes autorisent l'organisateur à utiliser les captations photographiques et audiovisuelles des prestations, à tout stade du concours, et à les publier via ses canaux de communication (site internet, réseaux sociaux, affichage public). De son côté, l'organisateur s'engage à utiliser ces images uniquement pour sa communication et à ne pas les utiliser à des fins commerciales.

Annexe 1

FORMULAIRE D'AUTORISATION de l'utilisation des images

Par la présente et en tant que représentant-e légal-e, je donne mon consentement à l'association Equi'page pour capter et utiliser des images et vidéos de la prestation de l'enfant concerné-e, dans le cadre du Concours de lecture à voix haute qu'elle organise.

Les images collectées pourront être utilisées sur les divers supports de communication de l'association Equi'page et ne seront en aucun cas utilisées à des fins commerciales, ni vendues ou cédées à des tiers à des fins lucratives.

Conformément à la Loi fédérale sur la protection des données (LPD), j'ai le droit de savoir comment ces images seront utilisées, de restreindre leur utilisation et de retirer mon consentement à tout moment.

NOM et PRENOM de l'enfant concerné-e : _____

NOM et PRENOM du/de la représentant-e légal-e : _____

Lieu et date : _____

Signature du/de la représentant-e légal-e : _____

Annexe 2

FICHE D'ÉVALUATION DU JURY

Concours de lecture à voix haute

Nom du participant : _____

Âge / Classe : _____

Titre du texte lu : _____

Durée de la lecture : _____ min

Critères	Descriptions	Note /5
Diction	Articulation, clarté des mots, lisibilité	
Fluidité de lecture	Lecture sans hésitation, rythme fluide	
Intonation / expressivité	Variété dans la voix, émotion, mise en scène vocale	
Posture et présence	Prestance, contact visuel, confiance	
Respect du texte	Fidélité au texte, respect des ponctuations, pauses	
Interprétation globale	Capacité à transmettre le sens, à captiver	

Total sur 30 points : _____ /30

Commentaires du jury (facultatif mais encouragé) :

Appréciation générale (à cocher)

- Très bon niveau – prestation remarquable
- Bon niveau – lecture expressive et appliquée
- Niveau satisfaisant – lecture correcte, peut progresser
- À encourager – des progrès possibles avec de l'entraînement